



LE MAG'

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **BÉTHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

MAI 2020

Covid-19

Tous mobilisés pour la santé #3

L'Agglo aux côtés des acteurs économiques #5



VIE QUOTIDIENNE

On a testé pour vous le compostage #6



À LA SOURCE

D'où vient l'eau du robinet ? #7



SPORT ET CULTURE

Le point sur les équipements qui rouvrent #10-11

RETOUR SUR

l'actualité de la Communauté d'Agglomération

Fonds de concours : l'Agglo fait encore des heureux !

Les mois de février et mars ont été rythmés par l'attribution de nouveaux fonds de concours. Pas moins de dix communes de l'Agglomération de Béthune-Bruay en ont bénéficié pour divers projets.

Un projet inédit sur le territoire

Au titre de la création d'un nouveau service à la population, **Vieille-Chapelle** a obtenu de l'Agglo 135 000 euros pour l'aménagement dans un ancien corps de ferme d'un centre d'accueil pour adultes autistes et déficients visuels, cette plateforme expérimentale sera gérée par l'association Sourires d'autistes.



La volonté d'améliorer le quotidien des habitants

Pour la construction en centre-bourg d'un pôle culturel regroupant médiathèque, école de musique et aménagement des abords à côté du restaurant scolaire, **Labourse** a reçu de la part de l'Agglo 157 458 euros au titre de l'amélioration d'un service public, ainsi que 104 808 euros au titre du développement de la lecture publique. Toujours au titre de l'amélioration d'un service public, **La Comté** décroche 157 500 euros pour la requalification de bâtiments communaux visant à rassembler sur un même site écoles, bibliothèque, restauration, garderie et local associatif.

Un plus pour l'environnement et le porte-monnaie

Au titre de la transition énergétique, 68 912 euros sont attribués à **Noyelles-lès-Vermelles** pour la rénovation de sa mairie, des panneaux photovoltaïques seront notamment installés sur la toiture remise à neuf. À la clé, des économies, en énergie et sur les factures !



Un patrimoine à entretenir et préserver

Au titre de la mise en valeur du patrimoine communal, **Marles-les-Mines** a obtenu 280 000 euros sur 1,33 million investi dans la restauration de son église Saint-Vaast. **Cuinchy** a bénéficié de 7 243 euros pour la rénovation extérieure de sa salle des fêtes art-déco. **Houchin** reçoit 6 600 euros pour la restauration de la cloche Eugénie de l'église locale.

Rendre le territoire accessible à tous

Au titre de la mise en accessibilité des lieux publics, **Sailly-Labourse** obtient 18 429 euros pour les écoles et l'église. **Hinges** décroche 2 916 euros pour aménager et mettre aux normes ses bâtiments communaux et ses voiries. **Fresnicourt-le-Dolmen** est accompagnée par l'Agglo à hauteur de 1 958 euros pour l'aménagement et la sécurisation de la rue Jean-Moulin, du rond-point du hameau de Verdrel jusqu'à la sortie du village. **Vermelles** dispose de 12 200 euros pour son chantier de structure multi-accueil dans l'ancien dispensaire de la Carmi.

SOMMAIRE

MAI 2020

ÉCONOMIE

- Spécialisée dans l'isolation de façades, Veta France fait son nid à Ruitz #4
- Fonds d'urgence : un demi-million d'euros pour les petites entreprises en souffrance #5

ENVIRONNEMENT

- On a testé pour vous : le compostage à domicile, à la portée de tous #6
- Circuit : on vous explique comment l'eau potable arrive chez vous #7
- Les produits locaux et de saison, votre atout santé #8
- Des bons plans faciles à mettre en œuvre pour un ménage au naturel #9

LOISIRS

DOSSIER

- Le point sur les équipements communautaires qui peuvent vous accueillir à nouveau #10-11

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
LE MAG' - Le magazine d'information de votre Communauté d'agglomération

Hôtel communautaire, 100, avenue de Londres, CS 40548 - 62411 Béthune Cedex - Tel : 03 21 61 50 00
Courriel : contact@bethunebruay.fr

Directeur de la publication : Alain Wacheux. **Directrice de la rédaction** : Marion Blanquart. **Conception** : Service communication.

Photos : Service communication sauf mentions contraires.

Mise en page : Avantmidi - www.avantmidi.fr

Impression : Imprimerie Mordacq, ZI du Petit-Neufpré, 62120 Aire-sur-La-Lys. **Distribution** : Adrexo Béthune.

Tirage : 115 300 exemplaires. ISSN : 2553-4203.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



Masques : la Communauté d'agglomération s'implique

Comme la Région, la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane fournira un masque réutilisable à chacun de ses habitants, par l'intermédiaire des maires. La commande a été passée il y a quelques jours, et devrait être livrée entre le 26 mai et le 6 juin (plus d'informations dans les jours à venir sur notre site internet www.bethunebruay.fr et les réseaux sociaux). Un petit coup de pouce à nos habitants pour acquérir cet accessoire vestimentaire « printemps-été » dont ils se seraient bien passé, et pourtant aujourd'hui indispensable !

AGGLOMÉRATION



Les agents de la collecte ont manifesté leur soutien au personnel soignant.

Les agents de la collecte soutiennent les soignants

Quand on voit l'émotion et le respect que suscite l'initiative prise par les agents de collecte de l'Agglo, le mot solidarité prend tout son sens ! Ils sont allés spontanément défiler devant la clinique de Divion et le centre hospitalier de Béthune-Beuvry, où ils étaient accompagnés de sapeurs-pompiers. Ce bel hommage au personnel soignant est unanimement salué : les « bravo » et « merci » sont nombreux. Celles et ceux qui y ont assisté parlent d'un moment particulièrement émouvant. D'autant plus que les agents concernés sont eux-mêmes mobilisés sur le terrain pendant le confinement.

RUITZ



Veta France a rénové ses locaux administratifs avec ses produits : une jolie façade repérable dans la ZI de Ruitz !

VETA FRANCE POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT À RUITZ

Veta France conçoit des panneaux de parements en brique pour l'isolation de façades par l'extérieur. Initialement implantée sur la zone Technoparc-Futura de Béthune-Verquigneul, l'entreprise a rejoint la zone industrielle de Ruitz grâce à l'Agglo, et y trouve de nombreux avantages.

« **O**n a pris la décision de déménager en 2015, expliquent Daniel Deudon et Ludovic De Fosseux, dirigeants. Avec le développement de la société et du marché, on avait vraiment besoin de s'agrandir. Pendant un an, on a cherché un bâtiment fonctionnel, pouvant accueillir bureaux et ateliers, proche de Béthune, car on souhaitait vraiment garder nos employés ». Pas si facile de trouver ce genre de pépite, d'où l'idée de construire leur propre bâtiment. C'est là que l'Agglo entre en scène. À l'époque, la société Huwer vend son terrain. « L'Agglo nous a présenté le terrain et le bâtiment administratif. On trouvait la zone de Ruitz et le terrain adaptés à nos besoins. Nous sommes arrivés en 2018. »

Ce déménagement a permis de créer de l'emploi, puisque la société a triplé de taille ! « Aujourd'hui, on emploie 80 personnes. Et on continue notre développement. Dans les prochains mois, on va diversifier nos produits et commencer à prospecter des clients dans le Sud de la France et à l'étranger ».

La société a également tissé des liens avec des entreprises de la zone. « On a rencontré Plastium, avec qui on travaille sur quelques sujets. Nos voisins, GSTI, qui se sont implantés ici en même temps que nous, sont devenus l'un de nos fournisseurs. Ils font l'usinage de certains de nos moules. » Dernière étape à franchir pour être acteurs à 100 % de la zone : intégrer le club d'entreprises !

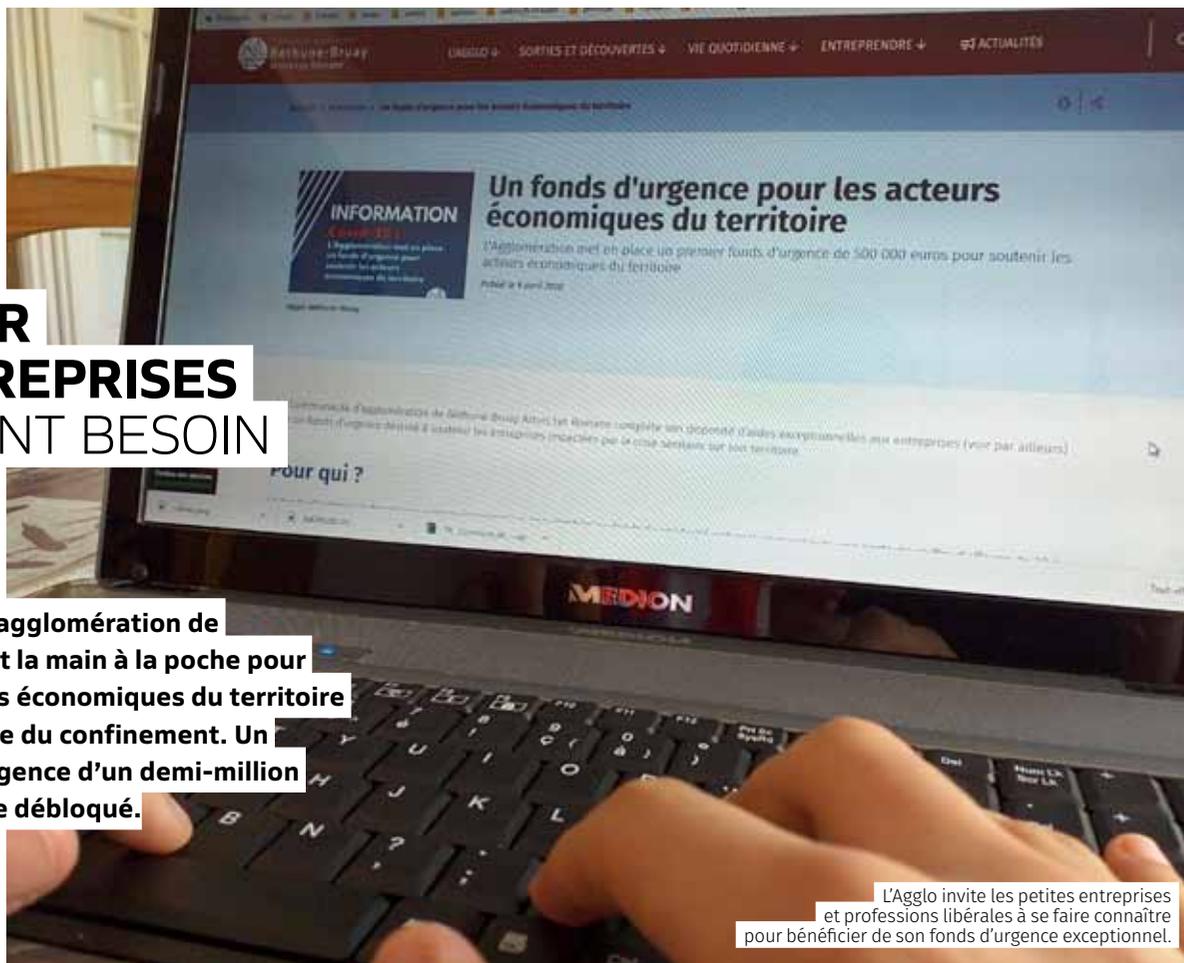
Déménagement réussi donc pour Veta France, qui travaille avec les entreprises et bailleurs et propose aussi ses produits aux particuliers. Et elle dispose même d'une salle d'exposition !

Pour plus d'informations : **VETA France**,
ZI de Ruitz, 690 avenue Charles Pecqueur
www.vetafrance.com



Terrain, entrepôt, bureaux : vous êtes entrepreneur et cherchez à vous implanter sur le territoire ?
Contactez la direction du développement économique de la Communauté d'agglomération au 03 21 61 49 00 ou deveco@bethunebruay.fr

AGGLOMÉRATION



SOUTENIR LES ENTREPRISES QUI EN ONT BESOIN

La Communauté d'agglomération de Bethune-Bruay met la main à la poche pour soutenir les acteurs économiques du territoire en difficulté à cause du confinement. Un premier fonds d'urgence d'un demi-million d'euros vient d'être débloqué.

L'Agglo invite les petites entreprises et professions libérales à se faire connaître pour bénéficier de son fonds d'urgence exceptionnel.

La crise sanitaire fait des dégâts chez les acteurs économiques du territoire. L'Agglo réagit avant qu'elle ne condamne certains d'entre eux. Le fonds d'urgence créé est destiné à plusieurs secteurs professionnels : commerce, artisanat, services, industrie, professions libérales et structures

ESS (Économie sociale et solidaire). 500 000 euros sont mis à leur disposition, à hauteur de 1 500 euros de subvention par entreprise.

Pour bénéficier de cette aide forfaitaire, il faut être non-éligible au fonds de solidarité national et avoir subi une perte

de chiffre d'affaires de 30 à 49 % en mars, avril ou mai 2020. Pour connaître l'ensemble des critères d'attribution (nombre de salariés, chiffre d'affaires, bénéfice annuel imposable, etc.), rendez-vous sur le site internet de la Communauté d'agglomération (bethunebruay.fr).

C'est aussi en ligne que vous devez déposer votre demande, étoffée d'un dossier complet, via une plateforme dédiée (<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/fondsdurgencecabbalr>). Après vérification de l'éligibilité de la demande, les services communautaires s'engagent à verser la subvention au plus vite.



AGGLOMÉRATION : TROIS SÉRIES D'AIDES

Le fonds d'urgence avait été précédé, dès l'annonce du confinement, d'une série de mesures visant à soutenir les entreprises en lien avec la Communauté d'Agglomération : report des loyers pour celles qui sont locataires de la Communauté, suspension de factures, et report d'échéances de prêt. Tout dernièrement, l'Agglomération vient de proposer un plan de relance, toujours pour les entreprises de son territoire, sous la forme d'aides remboursables (prêts de 2 000 à 5 000 euros à taux zéro) et de soutien à l'activité commerciale (subvention de 1 500 euros pour les commerces d'une surface inférieure à 400 m²). Ces aides sont soumises à un accord de la Région, et sont cumulables avec les aides de l'État, de la Région et du Fonds d'urgence de l'Agglomération. Plus d'informations prochainement ou par mail (deveco@bethunebruay.fr). Entre mesures de soutien aux partenaires, fonds d'urgence et plan de relance, trois volets d'aides auront été mis en place en quelques semaines, sans compter la préparation de marchés destinés à soutenir l'activité dès la fin du confinement actée pour le secteur des travaux publics.

Ce fonds d'urgence devrait être complété par la mise en place d'un fonds de relance à l'issue de la crise sanitaire, donnant accès à des avances remboursables, et dont les modalités de mise en œuvre sont en cours de définition. Sachez que ce fonds d'urgence est cumulable avec les autres dispositifs de soutien proposés par l'Agglo.

Retrouvez sur le site internet www.bethunebruay.fr toutes les dispositions prises par les partenaires de la Communauté d'agglomération (État, Région, organismes publics) pour les entreprises impactées par la crise sanitaire.

Pour toute question, envoyez un mail à : fondsdurgence@bethunebruay.fr

AGGLOMÉRATION

ON A TESTÉ POUR VOUS... LE COMPOSTAGE

Nous sommes début avril. Confinement oblige, au bout de quelques jours chez moi, l'envie de m'occuper de mon jardin me démange. À la sortie de l'hiver, les mauvaises herbes ont envahi le potager et ma pelouse a besoin d'une bonne coupe... Hop, direction le jardin !

Je désherbe, je tonds, et me voilà avec un bon tas de végétaux. Il me faut une solution... J'ai trouvé ! Je vais enfin prendre le temps d'utiliser correctement mon composteur. Mais je me pose des questions sur ma façon de faire : est-ce la bonne ? Je décide de contacter les médiateurs prévention déchets de l'Agglomération pour qu'ils me conseillent. Ils me questionnent sur l'aspect de mon compost : celui-ci est trop humide et un peu collant. Premièrement, il faut lui apporter des matières sèches : du carton et de la paille. Ensuite, ils me disent de le brasser pour relancer l'activité biologique. J'en profite pour leur demander si je peux incorporer ma tonte de jour. Le médiateur

prévention m'indique qu'il est préférable d'en utiliser une partie pour pailler mon potager et de faire sécher l'autre partie avant de l'incorporer au compost. Et voilà, en un tour de main, j'ai fait disparaître mes déchets verts. C'est la terre du potager qui va en profiter !

SI VOUS N'AVEZ PAS DE COMPOSTEUR

Le compostage en tas est la technique la plus simple au jardin. Placez les matières à composter en tas de 0,5 à 1,5 m, directement sur le sol. Optez pour un endroit ombragé, à l'abri des vents desséchants et de la pluie.



S'il demande un peu de technicité, le compostage ne présente que des avantages.



EXPÉRIENCE :

COLOCATION AVEC DES VERS SPÉCIAUX

Moi, je vis en appartement, je n'ai pas de jardin. Un jour, j'en ai eu assez de jeter les épluchures et de devoir descendre la poubelle si souvent. Je me suis donc mise en quête d'un vermicomposteur : un composteur d'intérieur... avec des vers. Certes, il a fallu convaincre mon conjoint, lui expliquer que c'était sans odeur, que les petites bêtes n'allaient pas venir nous lécher les pieds la nuit... Résultat : aujourd'hui, voilà un an que nous cohabitons avec des « Eisenia foetida », une espèce de vers adaptée. Désormais, ils sont un peu comme nos animaux de compagnie ! Avec le recul, je n'y vois que des avantages. J'ai réduit ma quantité de déchets dans la poubelle, et, grâce aux vers gourmands, les épluchures de légumes et de fruits se transforment en compost et en vermithé. Une fois dilué, ce jus est un excellent fertilisant pour mes plantes. Si cette solution de compostage vous intéresse, sachez qu'il existe une ribambelle de tutoriels sur le web pour construire soi-même son vermicomposteur avec peu de matériaux.

À l'heure où s'écrivent ces lignes, la vente de composteurs organisée par l'Agglomération est suspendue en raison de l'épidémie de COVID-19. Pour obtenir des conseils sur le compostage ou le vermicompostage, contactez nos médiateurs Prévention des déchets : prevention.dechets@bethunebruay.fr, et/ou consulter notre site internet : www.bethunebruay.fr/le-compostage

AGGLOMÉRATION

EAU POTABLE : D'OÙ VIENT L'EAU DU ROBINET ?

À l'Agglo, nous nous chargeons de produire et de distribuer l'eau potable. Mais avant d'arriver à votre robinet, l'eau présente dans la nature doit suivre plusieurs étapes pour devenir potable. Savez-vous quel chemin elle emprunte ? Comment et qui la traite et contrôle sa qualité ? Voici quelques éclairages.

Il va de soi que nous ne pouvons ni consommer ni utiliser sans risque l'eau présente dans la nature. Avant de couler des robinets, l'eau doit suivre un processus particulier : le captage, le traitement, le stockage, puis la distribution.

Le captage - Sur notre territoire, 99 % de l'eau puisée provient des nappes phréatiques (1 % d'eau de rivière). Ce sont de grandes réserves souterraines d'eau de pluie protégées par une couche d'argile et des limons. Afin de garantir la qualité et d'éviter les pollutions, l'Agglomération contrôle et protège ces zones. L'eau y est captée par des installations de pompage qui permettent de remonter l'eau à la surface.

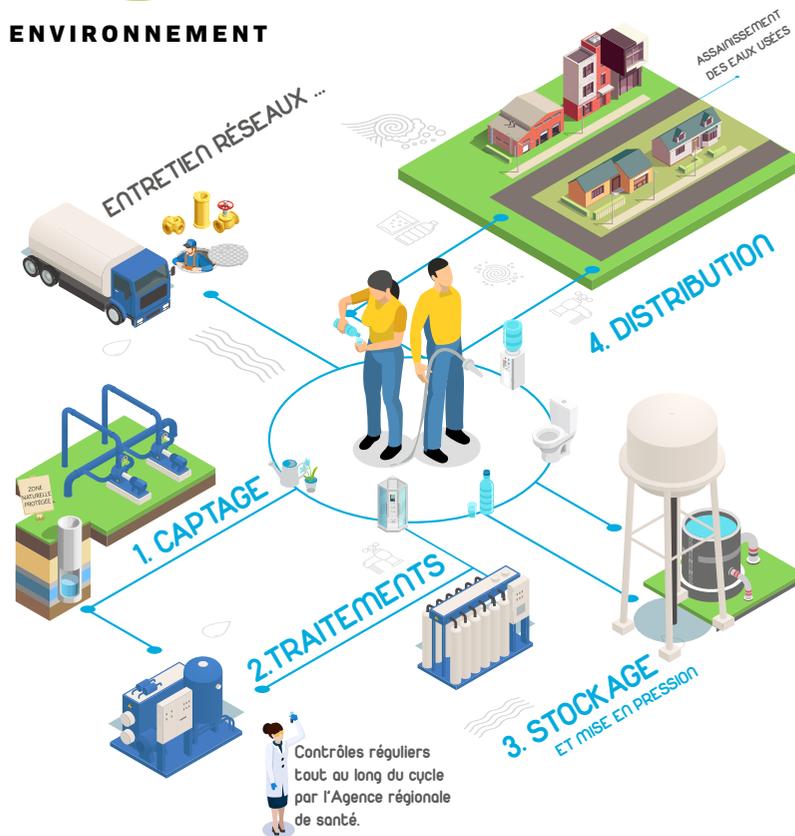
Le traitement - L'eau naturelle des nappes souterraines est généralement de bonne qualité : les roches et les couches de terre agissent comme un filtre et apportent des minéraux essentiels. Cependant, après avoir été puisée, l'eau brute subit généralement un traitement en usine.

EN CHIFFRES

- 1 500** forages
- 60** châteaux d'eau et bâches de reprise (stockage et mise en pression vers les habitations)
- 6** stations de traitement (déferrisation)
- 2 000** km de canalisations
- 4** partenaires : l'Agence de l'eau Artois Picardie, et 3 délégataires (Véolia, Saur et Suez)

C'est un peu comme une balnéothérapie pour gouttes d'eau. Elle est filtrée dans le sable pour la débarrasser de son fer, puis soulagée d'un peu de calcaire et, enfin, on y ajoute une infime quantité de chlore.

Le stockage et la distribution - Une fois l'eau traitée, elle est stockée dans un



château d'eau ou un réservoir au sol. C'est là que se termine sa production. L'étape suivante est celle de la distribution : l'eau est acheminée vers les habitations grâce à un ensemble de canalisations, c'est le réseau de distribution. Notez que l'eau potable est périodiquement analysée par l'Agence régionale de santé au niveau de la ressource, de la production, des stockages et du réseau. Vous pouvez ouvrir votre robinet, l'eau est prête à être consommée en toute sécurité !

L'AGGLO SE CHARGE AUSSI DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Une fois l'eau utilisée (pour la vaisselle, la lessive ou le bain, par exemple), pas question de la rejeter telle quelle dans la nature ! Pour ne pas polluer l'environnement, toutes les eaux « sales », sont déversées dans les canalisations du réseau d'eaux usées qui les acheminent vers les stations d'épuration. Là, l'eau suit de nombreuses étapes afin d'être assainie, nettoyée de toutes ses impuretés, avant d'être rejetée dans la nature... et surtout pas dans le réseau de distribution d'eau potable ! Certes, elle n'est plus polluée et ne présente aucun danger pour la faune et la flore, mais avant de revenir chez vous, elle suivra de nouveau le cycle de potabilisation.

SERVICE ET QUALITÉ EN TOUTES CIRCONSTANCES !

L'Agglomération alimente tous les points de distribution sur ses 100 communes. Pour s'assurer que rien ne vienne perturber la qualité de l'eau ni sa distribution, les agents du service « eau potable » gardent l'œil en permanence sur les installations. Ils recherchent les fuites éventuelles et interviennent pour les colmater, ils surveillent les réseaux de production et de distribution, effectuent des travaux de renouvellement et informent les consommateurs...

CONSEILS « ÉCO »

Vous aussi vous pouvez contribuer à éviter le gaspillage et à préserver nos ressources en eau :

- Utilisez le mode « éco » de vos lave-linge et lave-vaisselle
- Installez une chasse d'eau économique
- Préférez les douches aux bains
- Pour la vaisselle à la main, ne laissez pas couler l'eau en permanence
- Utilisez l'eau de pluie pour arroser vos plantations...

Gestion de votre réseau, facturation... pour trouver votre contact, rendez-vous sur www.bethunebruay.fr/eau-potable

MANGER LOCAL, C'EST TOUT BÉNÉF' !

Vous avez une soudaine envie de fraise, de poivron grillé ou de radis ? Cela tombe bien : le printemps est là ! Les producteurs de l'Agglo vous proposent leurs produits frais et de saison toute l'année.

Le radis, vous le préférez nature, salé, avec un peu de beurre ou de mayonnaise ? Peu importe, l'essentiel c'est qu'il fasse bien partie des fruits et légumes de retour dans nos assiettes ! Au même titre que l'artichaut, l'asperge, les petits pois, la rhubarbe ou la mandarine, il est « de saison ». Et nombre de ces produits sortent de terre à côté de chez nous.

Si on mange des pommes et des oranges tout au long de l'année, certains légumes et fruits sont à consommer une fois la saison venue. C'est là qu'ils sont les plus savoureux et qu'ils transmettent tous leurs bienfaits. Ainsi, au printemps, carottes et betteraves côtoient sur nos tables salades, haricots verts et autres petits pois. Au dessert, vous prendrez bien quelques fraises, natures, nappées de sucre ou de chantilly ? Ou peut-être préférez-vous une tarte à la rhubarbe ? Encore un peu de patience et on pourra glisser dans nos paniers d'été courgettes, concombres, tomates, maïs, cerises et framboises.

Sain et naturel. – Les raisons de promouvoir le « manger local » ne manquent pas. La première d'entre elles : c'est bon



Les producteurs de Béthune-Bruay Artois Lys romane vous aident à manger sain toute l'année.

pour la santé ! Une fois cueillis, fruits et légumes fournissent un maximum de vitamines pendant trois jours. Plus le circuit producteur/consommateur est court, plus notre corps est gagnant.

Autre bonne raison : c'est bon pour la planète ! Résistez à l'envie de manger

des fraises en hiver : si vous en trouvez, c'est qu'elles ont été cultivées sous serre, chauffée, et qu'elles viennent de loin, donc qu'elles ont été transportées au détriment de l'environnement. Patientez quelques semaines et vous dégusterez celles produites sur le territoire. Vous pourrez les croquer... à volonté !



L'AGGLO VOUS AIDE À MIEUX MANGER

L'ail de Locon, le cresson de Norrent-Fontes, l'endive de Haisnes, le poireau de Verquin, la fraise de Violaines ou l'échalote de Busnes sont des produits-vedettes sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys romane. Ils nourrissent le récent Programme alimentaire territorial (PAT) qui vise à structurer l'économie agricole et mettre en œuvre un système alimentaire territorial. Ce PAT participe à la consolidation de filières territorialisées, à la lutte contre le gaspillage et la précarité alimentaires, et au développement de la consommation de produits issus de circuits courts.

Le PAT repose sur cinq axes de travail, à savoir : promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous ; limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires sur l'eau, la biodiversité, le climat et la santé ; cultiver l'identité et promouvoir le terroir et les spécificités locales ; maintenir et développer une agriculture attractive, rémunératrice, sur tout le territoire ; structurer une nouvelle gouvernance alimentaire locale.

Retrouvez nos producteurs locaux sur la plateforme régionale ouacheterlocal.fr

AGGLOMÉRATION

NOS BONS PLANS POUR ALLIER SANTÉ ET PROPRETÉ

Pour un ménage au naturel, on partage avec vous quelques astuces respectueuses de l'environnement, et de votre santé.

Les produits ménagers que l'on utilise quotidiennement regorgent de produits toxiques (phosphates, agents blanchissants, conservateurs, parfums de synthèse, etc.). Et les nettoyants industriels émettent cinq fois plus de particules fines que les produits faits maison. Pour réduire le contact avec ces substances nocives pour la santé, vous pouvez fabriquer vos propres produits ménagers à partir d'ingrédients d'origine naturelle. Voici une recette simple pour une maison propre au naturel : le nettoyant multi-usage, efficace pour toutes les pièces et de nombreuses surfaces (salle de bains, cuisine, vitres, etc.).

- : Matériel nécessaire : un vaporisateur vide, réutilisé de préférence ;
- : du vinaigre blanc alimentaire, aussi appelé vinaigre d'alcool ou vinaigre cristal (plus économique que le vinaigre blanc ménager) ;
- : et du savon noir liquide ou mou (optionnel). La recette : 2/3 d'eau, 1/3 de vinaigre blanc, à mélanger directement dans le vaporisateur.

Le vinaigre blanc est économique, mais aussi très efficace pour désodoriser, désinfecter, nettoyer, dégraisser et faire briller. Attention cependant à ne pas l'utiliser sur certaines surfaces (granit, marbre, béton,



Le vinaigre blanc est votre meilleur allié pour faire briller votre intérieur.

grès, bois brut, aluminium ou surfaces vernies), son acidité pouvant les détériorer. Il est préférable de toujours tester le produit sur une petite surface. Ne mélangez jamais le vinaigre blanc avec de la javel, car les émanations dégagées sont toxiques. Et n'utilisez pas de vinaigre ménager sur les surfaces en contact avec des aliments, préférez le vinaigre alimentaire.

L'odeur du vinaigre blanc vous déplaît ? Pour le parfumer naturellement, vous pouvez mettre des écorces d'agrumes (sans pulpe) dans un bocal hermétique avec du vinaigre. Laissez macérer pendant deux semaines environ, puis filtrez votre préparation et diluez-la avec de l'eau dans un vaporisateur.

Pour nettoyer les surfaces fragiles sur lesquelles le vinaigre blanc est déconseillé, il est possible de le remplacer par du savon noir liquide ou mou, un très bon nettoyant, dégraisseur et détachant naturel. Versez 700 ml d'eau chaude (non bouillante) dans un vaporisateur, ajoutez une dose de savon noir (soit une cuillère à soupe de savon liquide ou une cuillère à café de savon mou), et secouez énergiquement afin de dissoudre totalement le savon. En cas de traces, rincez la surface nettoyée à l'aide d'un chiffon mouillé. Le savon noir est aussi très utile pour nettoyer le sol : diluez environ deux doses dans un seau d'eau chaude. Allez, on passe à l'action !

FABRIQUEZ VOTRE LESSIVE... AU LIERRE !



Voici une recette zéro-déchet de lessive au lierre, gratuite, efficace, 100 % naturelle et disponible toute l'année. Le lierre grimpant fait partie des « plantes à savon ». En effet, il contient de la saponine, molécule qui a la propriété de faire mousser et de servir de détergent. Équipez-vous de gants, et, pour 1 litre de lessive environ, cueillez et rincez à l'eau claire 50 feuilles de lierre grimpant (attention ses fruits sont toxiques !). Froissez les feuilles, plongez-les dans une casserole remplie d'un litre d'eau, portez à ébullition et laissez bouillir 15 minutes avec couvercle, laissez refroidir et infuser 24 heures (toujours sous couvercle). Filtrez la lessive en pressant bien les feuilles, embouteillez. La lessive se conserve au frais et à l'abri de la lumière pendant un mois. Dosez un peu plus que pour une lessive classique.

AGGLOMÉRATION

LES ÉQUIPEMENTS DE L'AGGLO QUI ROUVRENT LEURS PORTES

En raison de la crise sanitaire, plusieurs équipements communautaires sont inaccessibles depuis plusieurs semaines. Zoom sur ces équipements sportifs, culturels et de loisirs situés à notre porte et qui valent le détour. Certains rouvrent, d'autres pas encore.



POUR LES SPORTIFS

La base territoriale VTT/VTC

Fans de deux-roues, l'Agglo et ses partenaires (Région, Département, Parc d'Olhain, Office de tourisme de Béthune-Bruay, Fédérations françaises de cyclisme et de cyclotourisme, clubs supports) vous invitent à (re)découvrir la base territoriale VTT/VTC. L'Agglo compte plusieurs espaces d'accueil permanents : au Parc départemental d'Olhain, au parc Calonnix de Calonne-Ricouart, à Loisinord à Nœux-les-Mines et



au parc Marcel-Cabbidu de Wingles. Atelier de réparation, station de lavage ou location de matériel (casque, kit de réparation) sont autant de services proposés. Avant de vous lancer sur les circuits, gardez en tête que des relais équipés d'aires de pique-nique, points d'eau, bancs et panneaux d'information sont installés au parc Calonnix, à la base nautique de Beuvry, à la base de Lavolville à Bruay-La-Buissière, et à la ferme de Bajus. Bonne balade !

La Base ultra-légère de Bajus

La base ultra-légère de la Ferme de Bajus, de nouveau ouverte au public, est LA référence en matière d'activités liées à l'aérien ultra-léger. Baptêmes de l'air et cours de parapente y sont dispensés, une école de pilotage de drone y est implantée, et des séjours scientifiques y sont organisés à l'intention des jeunes. Les passionnés d'aéromodélisme y sont aussi les bienvenus. La Base rouvre dès ce 11 mai.

Note : Dans ces équipements sportifs, seules des pratiques individuelles sont tolérées, sans accès aux vestiaires quand ils existent.

Pas pour tout de suite...

La base nautique de Beuvry

Comme son nom l'indique, la base beuvrygeoise permet de pratiquer des activités nautiques, et ce quel que soit son niveau. Sur ce bras du canal d'Aire, la part belle est faite aux sports d'eau et de plein air. Stand up paddle, kayak, canoë, handivoile, mais aussi tir à l'arc, tir à la sarbacane, course d'orientation, disc-golf, VTT (en location) et même escalade font partie de l'offre. La Base nautique rouvrira dès que possible.



La base nautique de Beuvry invite à la pratique d'activités nautiques, mais pas que !



La piste de ski nœuxoise est unique dans la région !

Le stade nautique de Nœux-les-Mines

En temps normal, sport et loisirs y font bon ménage. La base Loisinord de Nœux-les-Mines fait la réputation du territoire bien au-delà de ses frontières. Et à juste titre : deux équipements-phares font rayonner le site, à savoir le stade de glisse, une piste de ski artificielle construite sur un ancien terril de 129 mètres de haut, et le stade nautique, où on peut s'adonner au pédalo, canoë et autre ski nautique sur le lac. Un minigolf, un skatepark et des jeux pour enfants complètent cet ensemble qui ne peut pas encore rouvrir pour le moment.

Le Stade-Parc de Bruay-La-Buissière

Le stade d'athlétisme situé au cœur du Stade-Parc Roger-Salengro de Bruay-La-Buissière, joyau art déco, est un incontournable du territoire. Si les athlètes de tous niveaux profitent d'un stade digne des pros, les amoureux du patrimoine s'attarderont sur son architecture, notamment ses deux



Le Stade-Parc bruaysien est une référence pour les sportifs de tous niveaux.

portes monumentales et ses guichets. Le kiosque à musique, le parc arboré et la piscine extérieure font aussi partie des atouts-charme de ce lieu qui reste pour l'instant fermé au public.

Note : La réouverture de l'ensemble des équipements se fera dès que possible, en fonction des mesures gouvernementales liées au déconfinement.



LA CULTURE À LA PORTÉE DE TOUS

Labanque à Béthune

Les anciens locaux de la Banque de France de Béthune sont devenus lieux de production en arts visuels. Les expositions contemporaines qui s'y succèdent sont toutes inédites. Photographie, peinture, sculpture ou vidéo permettent aux artistes d'investir les différentes pièces du bâtiment, de l'ancien appartement de fonction du directeur à la salle des coffres en passant par le guichet en marbre et le bureau de la direction. Tous les publics y trouvent leur compte, grâce entre autres aux animations, ateliers et visites en tout genre.



Les expositions à Labanque sont prolongées jusqu'en janvier prochain.

Non seulement Labanque rouvre à compter du 20 mai (sous réserve, du mercredi au dimanche de 14h à 18h30, y compris les jours fériés), mais en plus les expositions en place sur l'art nigérian ('Layers', 'Sojourn/Séjour' de Mary Evans, et 'Silex, de face et de profil' d'Abraham Oghobase) sont prolongées de plusieurs mois, et visibles jusqu'au 3 janvier 2021 inclus.

La donation Kijno à Nœux-les-Mines

Le peintre Ladislav Kijno n'a jamais oublié son enfance passée à Nœux-les-Mines. Trente de ses tableaux, mais aussi sept de ses dessins-sérigraphies-calques, le violon

de son père et de nombreux ouvrages sur l'artiste sont regroupés au sein de la donation Kijno. Une façon de respecter la volonté de ce lui qui souhaitait partager avec le plus grand nombre, et notamment les enfants, ses œuvres basées sur des techniques originales et variées (couleur, papier froissé, bombe). La donation Kijno rouvre ses portes pour des visites individuelles à compter du 11 mai. Prenez rendez-vous au 06 88 58 01 70.

Note : Si elles sont de nouveau ouvertes au public, Labanque et la donation Kijno le sont pour les visites individuelles uniquement.



Le retour à la normale dans les déchetteries est prévu à partir du 18 mai.

Encore un peu de patience...

Tous les équipements communautaires ne sont pas encore ouverts au public.

Les piscines – Les huit piscines communautaires (Auchel, Barlin, Béthune, Bruay-La-Buissière, Divion, Hersin-Coupigny, Lillers et Nœux-les-Mines) sont encore fermées. Leur réouverture est soumise à décision gouvernementale.

Les déchetteries – Rouvertes uniquement pour le dépôt de déchets verts, les déchetteries communautaires devraient retrouver un fonctionnement normal à partir du 18 mai. La collecte des déchets verts redeviendrait hebdomadaire à partir de début juin.

Le conservatoire communautaire – Le conservatoire communautaire n'ouvrira pas avant septembre, et continuera, dans la mesure du possible, à proposer un suivi pédagogique à distance. Les événements, gala, concerts sont suspendus.

La Cité des Électriciens de Bruay-La-Buissière – Elle reste fermée au public pour le moment.

Geotopia – La Maison de la nature de Mont-Bernenchon demeure fermée au public jusqu'à nouvel ordre.

Espace jeunesse de Lillers – L'accueil individuel du public et des jeunes à l'Espace jeunesse et au Point d'information jeunesse reprend le 11 mai, uniquement sur rendez-vous au 03 21 54 72 80 (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h). Les animations sont suspendues.

Les Points d'accès au droit – Ils continuent à accueillir du public, sur rendez-vous.

Les RAM – Le Relais d'assistantes maternelles intercommunal, service mutualisé intervenant dans les 28 communes adhérentes, poursuit sa mission d'information mais suspend ses animations.

4 RÉFLEXES

pour être informés
de ce qui se passe
près de chez vous :



Lisez notre magazine d'information

Téléchargeable sur notre site Web



Connectez-vous sur notre site Web

www.bethunebruay.fr



Accédez à nos infos sur l'appli mobile

Béthune-Bruay, mon agglo



Suivez-nous sur Facebook

facebook.fr/bethunebruay

